FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 49 Avril-Juin 2019

Budget : poursuivre nos objectifs

P. 06

12 19 21

Un nouveau visage pour l'avenue Voltaire

Un programme audacieux pour la Fête à Voltaire

Léonard Racle, ingénieur, architecte et faïencier

www.ferney-voltaire.fr

Sommaire

04
Sur le vif

06
Grand angle

Budget : poursuivre nos objectifs P. 06

- ► Les grandes orientations P.08
- ► Pour 100 € à votre commune P. 09
- ► Les grands projets d'équipements P.09
- ► Dépenses et recettes P.10
- ► Budget général P.11
- ► Zoom sur la fiscalité P.11
- ► Le budget communal en quatre étapes P.11

12
Focus sur

Un nouveau visage pour l'avenue Voltaire

14
Géolocalisation

16
Vie locale

- ► Économie – Let's Sweat - New Asie P.16
- ► Social – Un lieu de rencontre, un lieu de vie P.17
- ► Intercommunalité – Le service de portage de repas du SIVOM - La communauté de communes devient Pays de Gex Agglo P.18
- ► Culture – Un programme audacieux pour la Fête à Voltaire P.19
- ► Jeunesse – Le club de tennis de table marque des points – L'engagement des CMJ P.20
- ► Services municipaux – Favoriser une scolarité épanouie P.22

FERNEY VOLTAIRE

Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Comité éditorial : Pierre-Marie Philipps, Khadija Unal.
Photo couverture : Aline Groley
Crédit photos : Aline Groley, Aline Morel, DR, Studio Rhizome, Lila Viannay.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Imprimerie Gonnet, labellisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 8 000 exemplaires.

24
Il était une fois
Léonard Racle, ingénieur, architecte et faïencier

26
Expression politique

27
Vie pratique

N°49

avril
mai
juin 2019

Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

2019 marque le début des grands travaux d'aménagement sur notre territoire. La ville va être concernée et cela aura un impact sur notre quotidien.

Il n'y a jamais de bon moment pour faire des travaux : ils modifient toujours nos habitudes. Ils créent des contraintes, auxquelles nous devons temporairement nous adapter. Ces chantiers suscitent des changements fréquents dans la circulation, dans nos trajets et notre vie de tous les jours.

Ferney-Voltaire va être traversée par différentes phases de travaux de grande ampleur. D'abord, ils vont concerner l'eau et l'assainissement orchestrés par la Régie des eaux gessiennes et influer sur nos déplacements le long de l'avenue du Jura, entre l'école Saint-Vincent et la rue de Versoix[1]. Au cours de cette phase, la Ville a fait le choix d'intégrer ses propres travaux, à savoir le dévoiement de l'allée du château (RD 78) et ceux de sécurisation de l'avenue Voltaire. Mutualiser les travaux s'imposait comme une évidence pour limiter autant que faire se peut les désagréments du quotidien. Par la suite, en 2020, commenceront les travaux du Bus à haut niveau de service dans notre commune.

À l'été 2019, une deuxième vague débutera avec le chantier du Département pour réaliser le double carrefour à feux sur le secteur de Bois Candide. Ces travaux devraient durer jusqu'à la fin de l'année pour séquencer et fluidifier le trafic, soutenir l'utilisation des transports en commun sur cette zone, et permettre la création de nouveaux axes de mobilité douce.

Cette année aura également lieu la réhabilitation des chaussées et des trottoirs, car il faut attendre la fin des constructions d'habitation pour envisager la refonte des voiries avoisinantes. À cela s'ajoutera probablement le début du chantier de la Véloroute sur l'avenue des Sports, à la hauteur de la cité scolaire internationale sous l'impulsion de Pays de Gex Agglo.

Par effet de symétrie, nos voisins suisses poursuivent également les travaux de l'autre côté du tunnel : d'une part, le chantier de la route des Nations[2] se poursuit à un rythme soutenu par le canton, et d'autre part, le projet de jonction autoroutière de Grand-Saconnex porté par l'Office fédéral des routes a débuté[3]. C'est plus de trois années de travaux en perspective.

Tous ces chantiers représentent un coût important en termes d'investissement pour la commune, et je tiens à rappeler, à cette occasion, la nécessité pour notre ville de bénéficier des retombées de la Compensation financière genevoise afin d'investir pour votre quotidien. C'est plus de 2,9 millions d'euros qui entrent dans les caisses communales pour soutenir l'autofinancement de nos projets.

[1] www.ferney-voltaire.fr/actualites/travaux-sur-les-reseaux-deau-avenue-du-jura
[2] https://www.ge.ch/blog/route-nations
[3] http://a1-jag.ofrou.ch

Les travaux du **centre technique municipal** continuent. Les fondations sont désormais achevées et les **premiers murs** du bâtiment sont érigés actuellement.

Le 25 janvier, les couloirs et les salles du **Conservatoire** ont résonné des airs interprétés et des pas de danse exécutés par les élèves de ses différents cours et formations, à l'occasion de la **Nuit des Conservatoires.** Le public a répondu présent en nombre pour apprécier le travail accompli.

Dans le cadre du **grand débat national**, les 15 et 27 février, les citoyens ont pu librement **échanger, débattre et s'informer** sur les questions de société des quatre thématiques : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

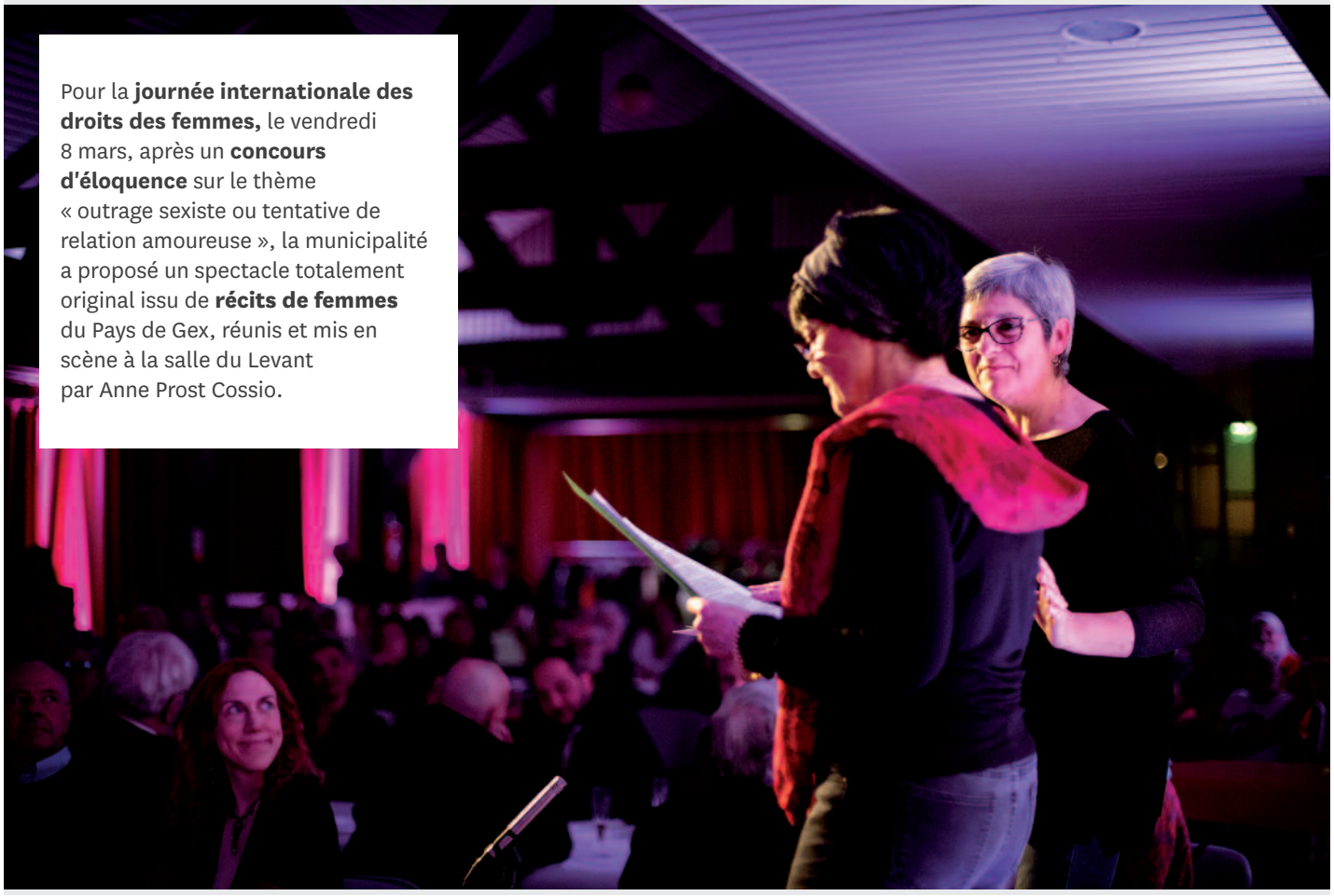

Pour la **journée internationale des droits des femmes,** le vendredi 8 mars, après un **concours d'éloquence** sur le thème « outrage sexiste ou tentative de relation amoureuse », la municipalité a proposé un spectacle totalement original issu de **récits de femmes** du Pays de Gex, réunis et mis en scène à la salle du Levant par Anne Prost Cossio.

Aux sons de Sambaloelek et KomandoBidon, la parade des animaux du **carnaval** s'est mise en route le 9 mars au parking du Bijou. Après un **défilé coloré et festif** dans les rues du centre-ville, le carnaval a continué à la salle du Levant avec une boum organisée par les sous des écoles de la ville.

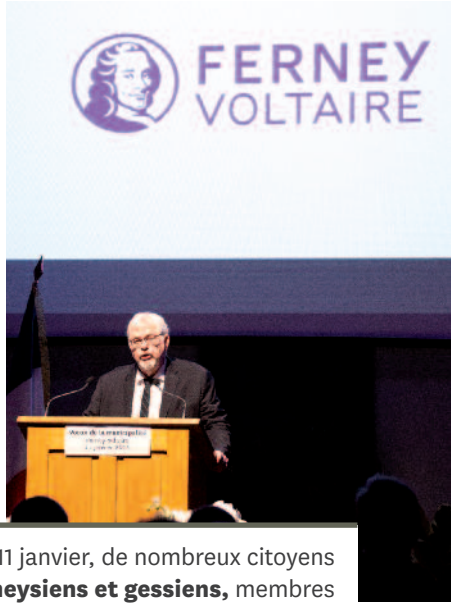

Le 11 janvier, de nombreux citoyens **ferneysiens et gessiens,** membres d'associations et représentants des autorités ont répondu à l'invitation du maire, du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes pour les **vœux du maire,** l'occasion de dresser un **bilan de l'année 2018** et de présenter les projets pour l'année nouvelle.

Depuis le 16 février au **chemin du Levant,** les locaux de l'avant-centre acquis et rénovés par la Ville accueillent un nouveau **centre de soins,** avec des **infirmiers libéraux** et un **médecin généraliste** arrivant dans la région (fin avril).

Ferney-Voltaire est une ville dynamique. Chaque année, de nombreux services sont créés et développés pour répondre aux attentes de l'ensemble des Ferneysiens. Grâce à une gestion financière maîtrisée, des investissements sont engagés pour entretenir, valoriser et construire de nouveaux équipements. Ainsi cette année, le centre de soins, l'espace de vie sociale, la médiathèque et le centre technique municipal seront inaugurés. Enfin, les achats fonciers figurent parmi les priorités de ce mandat avec 126 000 m² acquis depuis 2014 afin de préserver le bien commun et prévoir l'avenir d'une ville où il fait bon vivre au présent comme au futur.

Budget : poursuivre nos objectifs

Interview

ROGER VONNER

Adjoint aux finances, à l'économie locale et au tourisme

Comment s'articule le budget 2019 ?

Malgré la baisse des dotations de l'État, nous maintenons nos objectifs en restant très attentifs au montant de la dette par habitant et, surtout, sans augmentation de l'impôt local. Avec un budget 2019 total réel de 37 462 931 €, nous conservons un haut niveau d'investissement. En effet, il s'élève à 22 706 304€, soit 60,6 % du budget global.

La gestion maîtrisée de nos dépenses de fonctionnement, notamment celles des charges du personnel, se reflète également dans notre budget. Elles augmentent au rythme de l'évolution de notre ville et de l'offre de services publics.

Nos finances restent saines et respectent nos engagements : une politique ambitieuse d'investissement, de modernisation et de développement de notre cité au bénéfice de tous.

Concrètement, quels sont les grands projets de 2019 ?

Les grands projets sont nombreux. Il s'agit de la médiathèque, qui est fondamentale dans notre ville, où l'éducation passe par la culture ; du centre technique municipal ; du centre de soins et de l'espace de vie sociale (voir p.17). Cette année sera aussi dédiée aux grands projets routiers. Le dévoiement de la route départementale 78 à proximité du château et la création d'un parking paysager embelliront l'entrée nord de notre ville et permettront l'accueil des touristes.Les travaux du carrefour de Bois Candide débuteront prochainement. Enfin, l'avenue Voltaire sera réaménagée dès cet été (voir p.12).

Pour autant, ces grands projets ne monopolisent pas l'ensemble de nos finances. Nous diversifions nos investissements pour répondre aux besoins urbains en conciliant cadre de vie, sécurité, circulation, culture et actions sociales. Ainsi les réfections des voiries, les travaux d'accessibilité et de mobilité, le soutien à l'activité économique, le programme de vidéoprotection, les subventions aux associations, la valorisation de notre patrimoine, le maintien des animations populaires, la participation aux projets du Sivom (nouvelle gendarmerie, halle de sports) sont pleinement intégrés au budget 2019 de notre commune.

Comment la ville maintient-elle son dynamisme ?

Les restrictions étatiques avec la diminution continuelle de la dotation globale de fonctionnement (perte de 790 000 € depuis 2014), la suppression des recettes dynamiques, comme la fiscalité économique transférée à l'intercommunalité, et l'augmentation des contributions obligatoires dans le cadre de la péréquation* impactent notre capacité d'investissement.Le dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des redevables est, pour l'heure, compensé intégralement par l'État. Mais nous n'avons pas de garantie sur le maintien de cette compensation à l'euro près. Nous faisons donc preuve d'innovation pour conserver notre dynamisme en recherchant des recettes, comme des subventions pour nos grands projets, en contractant des baux commerciaux, en adaptant la fiscalité sur les résidences secondaires, en optimisant les charges et en procédant à la vente de terrains au profit de projets répondant aux besoins de notre population. Un exemple concret : la recette de la vente du terrain de l'actuel centre technique municipal sera réinvestie dans le nouveau centre technique et permettra de contracter un emprunt moindre.

Enfin, notre politique communale financière repose sur le désendettement de notre commune (1004,81 €/habitant en 2014 à 583,75 €/habitant en 2019). Nous pensons dès à présent aux générations futures afin qu'elles puissent vivre sereinement et parviennent, elles aussi, à réaliser leurs projets.

* **Prévelèvement par l'État d'une partie des impôts des communes considérées comme privilégiées au profit des communes défavorisées.**

BUDGET

POURSUIVRE NOS OBJECTIFS

La Ville de Ferney-Voltaire maintient et développe ses services tout en stabilisant les taux de fiscalité locale.

INVESTISSEMENT

22,70 M€

Budget 2019

52 M€

BUDGET TOTAL DU MANDAT

Les grandes orientations

INVESTIR DURABLEMENT

LES AXES

- **Développer une ville où il fait bon vivre en harmonie avec son environnement**
- **Créer un tissu urbain plus homogène**
- **Donner à la jeunesse l'opportunité de s'impliquer dans la vie publique locale**

LES EXEMPLES CONCRETS

- ► Ouverture d'une médiathèque
- ► Création d'un centre technique municipal
- ► Actions de sensibilisation autour de l'environnement (Journée Bio'Diversité et son marché bio)
- ► Réfection des trottoirs et des voiries avec notamment l'engagement de grands projets (avenue Voltaire, carrefour de Bois Candide)
- ► Acquisition de terrains pour l'implantation d'un futur parc public à proximité du futur centre technique municipal
- ► Création de nouvelles pistes cyclables
- ► Étude pour la transformation de la salle du Levant
- ► Renouvellement bisannuel du conseil municipal des jeunes
- ► Étude pour la création d'une nouvelle école dans le futur quartier de la ZAC
- ► Étude pour la création de nouveaux espaces sportifs dans la ville

INVESTIR HUMAINEMENT

LES AXES

- **Soutenir les Ferneysiens de tous âges dans chaque étape de leur vie par des actions sociales de proximité**
- **Offrir à travers le sport, les loisirs, la culture et les animations innovantes, des moments privilégiés de découverte et de multiples occasions d'échanges avec les habitants**
- **Assurer la sécurité des citoyens**

LES EXEMPLES CONCRETS

- ► Ouverture d'un espace de vie sociale (voir p. 17)
- ► Développement d'une offre culturelle de qualité et populaire
- ► Maintien des animations proposées toute l'année
- ► Développement du transport à la demande pour les seniors
- ► Ouverture du centre de soins pour développer l'offre médicale au bénéfice de tous
- ► Soutien aux projets proposés dans le cadre de la politique de la Ville
- ► Développement d'animation dans la résidence pour personnes âgées en lien avec le Conservatoire
- ► Soutien au fonctionnement et aux projets des associations de tous domaines (370 000€ de subventions)
- ► Ne pas aggraver la fiscalité déjà trop lourde
- ► Un nouveau policier municipal qui porte les effectifs à 7 contre 6 en 2018

INVESTIR POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

LES AXES

- **Entretenir le patrimoine du centre ancien de notre ville et améliorer le cadre de vie**
- **Promouvoir l'économie locale et favoriser l'installation d'artisans d'art, de commerces traditionnels et d'alimentation en ville**
- **Valoriser les atouts de notre ville et faire rayonner Ferney-Voltaire grâce au tourisme**

LES EXEMPLES CONCRETS

- ► Création d'un parking paysager pour les visiteurs du château de Voltaire (reconstitution du verger historique de Voltaire, création d'une voie piétonne végétalisée)
- ► Réhabilitation de l'Atelier Lambert en auberge
- ► Aide à l'installation de nouveaux commerces en centre-ville (restauration, loisirs...)
- ► Multiplication des animations pour dynamiser le centre-ville
- ► Visites guidées de la ville avec une guide conférencière agréée par le ministère de la Culture
- ► Animations autour du marché de Noël
- ► Lancement de travaux d'embellissement de l'avenue Voltaire : réhabilitation des voiries, amélioration de l'éclairage public, passage en zone 30 et sécurisation des passages piétons
- ► Agrandissement de l'espace de restauration du centre nautique

Pour 100 € à votre commune

2,34 €
SOCIAL ET ACTION SANTÉ
centre de soins, affaires sociales, politique de la Ville, potagers urbains...

42,53 €
TRAVAUX ET SÉCURITÉ
construction du centre technique municipal, réhabilitation de l'Atelier Lambert, voiries, espaces verts, éclairages publics, police, vidéoprotection...

6,09 €
SPORT ET JEUNESSE
centre nautique
centre de loisirs...

4,34 €
VIE SCOLAIRE
écoles, cantine, conseil municipal des jeunes...

17,41 €
CULTURE, ÉVÉNEMENTS ET VIE ASSOCIATIVE
projet de médiathèque, conservatoire, animations...

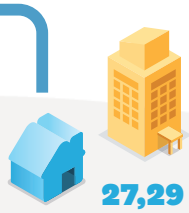

27,29 €
AFFAIRES GÉNÉRALES, FINANCES ET PATRIMOINE
services administratifs, acquisitions foncières, subventions aux associations, remboursement de la dette, péréquation...

Les grands projets d'équipements

Voiries et équipements publics

- Travaux d'aménagement du centre de soins : **357 000 €**
- Centre technique municipal : **6 029 000 €**
- Remplacement/renforcement de l'éclairage public : **406 000 €**
- Création du parking et aménagement de l'allée du château de Voltaire : **1 632 000 €** dont **417 000 €** pour les acquisitions de parcelles
- Sécurisation et embellissement de l'avenue Voltaire : **354 000 €**
- Carrefour de Bois Candide : **2 100 000 €** (participation du Département de l'Ain à hauteur de 50%) : **1 136 000 €**
- Prolongement de la vidéoprotection : **262 000 €**
- Réfection des enrobés sur les chaussées : **500 000 €**

Patrimoine

- Acquisitions foncières (café du soleil, terrains, entrepôts, garages) : **1 455 000 €**
- Étude et réhabilitation de l'Atelier Lambert en auberge : **1 572 000 €**
- Rénovation du Point d'accueil solidarité à la Maison Saint-Pierre : **128 000 €**

Équipements sportifs

- Rénovation du terrain multisport du parc de la Tire : **25 000 €**
- Installation de street workout (fitness extérieur) dans le cadre de la politique de la Ville : **36 000 €**
- Travaux du restaurant de la piscine : **47 000 €**

Équipements scolaires

- Aménagements mobiliers de la salle de sieste de l'école Calas : **18 000 €**
- Installation d'un self-service dans les cantines : **75 000 €**

Équipements culturels

- Travaux de la médiathèque : **3 709 000 €**
- Achat des collections de la médiathèque : **262 000 €**
- Théâtre la Comédie (mise en accessibilité, aménagements des loges et du bar) : **40 000 €**
- Théâtre Micromégas (aménagement de l'accueil) : **10 000 €**
- Théâtre du Châtelard (achat d'équipements) : **39 500 €**
- Conservatoire (aménagements des salles, de l'entrée, remplacement de portes...) : **159 000 €**

Cette liste n'est pas exhaustive !
Pour consulter le budget de notre commune, rendez-vous sur **www.ferney-voltaire.fr**

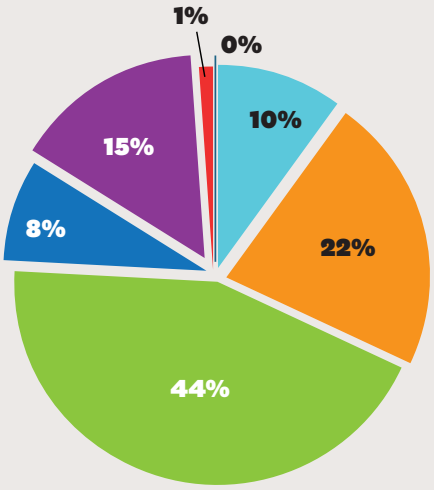

15 852 082 € — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général : **3 412 465 €**
- Charges de personnel : **7 057 026 €**
- Atténuations de produits (prélèvements de péréquation) : **1 220 585 €**
- Autres charges de gestion courante : **2 345 551 €**
- Charges financières : **181 500 €**
- Charges exceptionnelles : **39 500 €**
- Divers (épargne, amortissements...) : **1 595 455 €**

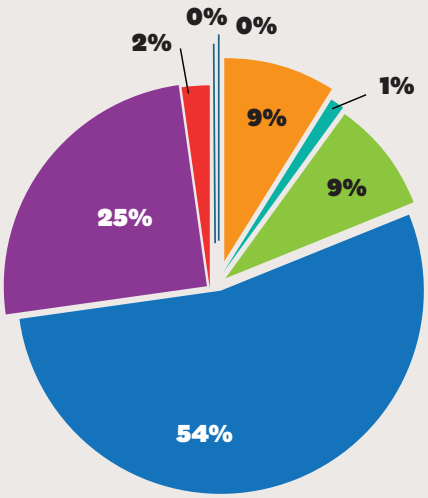

15 852 082 € — RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Excédents (résultat reporté) : **1 376 506 €**
- Atténuations de charges : **192 400 €**
- Ventes de produits : **1 390 874 €**
- Impôts et taxes : **8 569 390 €**
- Dotations et subventions : **4 023 512 €**
- Autres produits de gestion courante : **286 700 €**
- Produits financiers : **5 700 €**
- Opérations d'ordre budgétaire : **7 000 €**

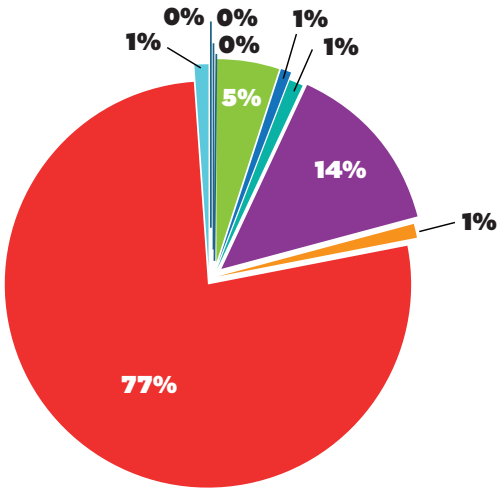

22 893 304 € — DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Remboursement capital emprunts : **1 236 100 €**
- Immobilisations incorporelles : **243 054 €**
- Subventions d'équipement versées : **293 000 €**
- Immobilisations corporelles : **3 093 250 €**
- Immobilisations en cours : **141 381 €**
- Opérations d'équipement : **17 605 519 €**
- Divers (opérations patrimoniales) : **180 000 €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **79 000 €**
- Dépenses imprévues d'investissement : **15 000 €**
- Opérations d'ordre entre sections : **7 000 €**

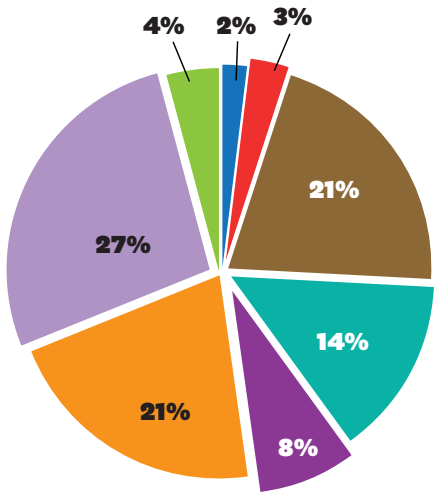

22 893 304 € — RECETTES D'INVESTISSEMENT

- FCTVA 2018 et 2019 (remboursement de la TVA par l'État) : **610 000 €**
- Taxe d'aménagement et Taxe d'aménagement majorée : **4 916 000 €**
- Produits des emprunts et dépôts : **3 129 598 €**
- Subventions d'équipements : **1 759 200 €**
- Produits de cessions : **4 900 000 €**
- Résultat d'investissement reporté et excédents de fonctionnement capitalisés : **6 303 051 €**
- Amortissements et autres opérations d'ordre : **880 000 €**
- Virement de section fonctionnement : **395 455 €**

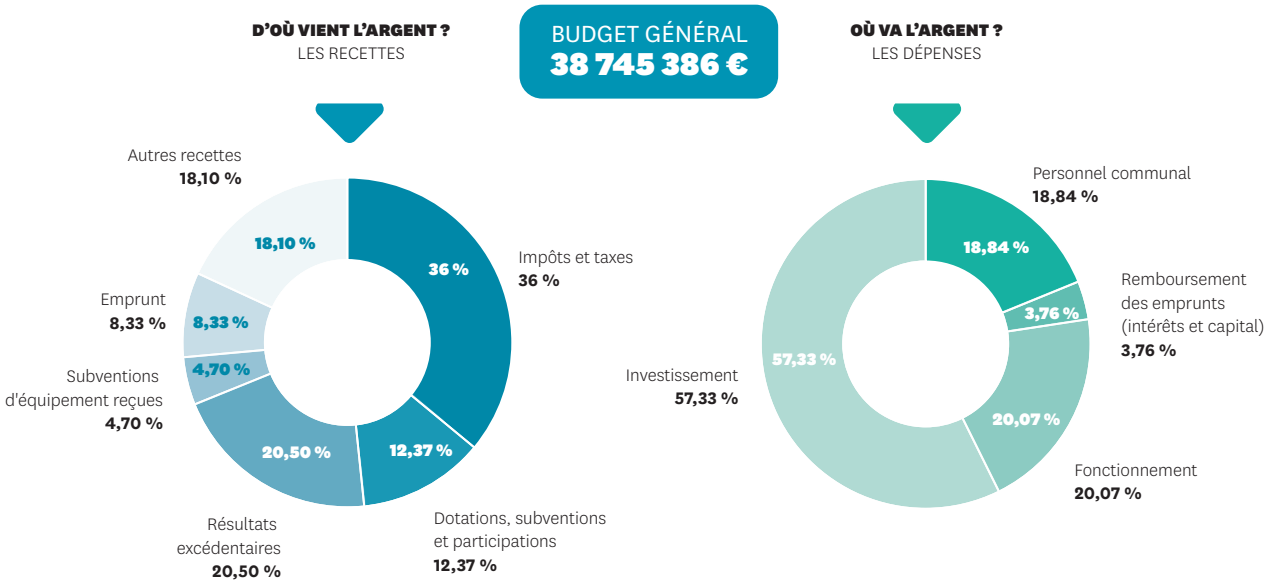

zoom sur

LA FISCALITÉ LOCALE

FERNEY VOLTAIRE

AUCUNE augmentation

des taux communaux
(taxe d'habitation, taxes foncières)

depuis 2014

2014	=	2018
13,12 %	Taxe d'habitation	13,12 %
11,94 %	Taxe sur le foncier bâti	11,94 %
54,58 %	Taxe sur le foncier non bâti	54,58 %

Taxes foncières 2018

En France
6155 communes
en augmentation

Dans l'Ain
91 communes
en augmentation

Taxes d'habitation 2018

En France
6000 communes
en augmentation

Dans l'Ain
93 communes
en augmentation

LE BUDGET COMMUNAL EN QUATRE ÉTAPES

Le budget municipal annonce les dépenses et recettes de la commune pour l'année à venir. Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire, qui commence par le débat d'orientation budgétaire, puis le vote du budget primitif complété éventuellement d'un budget supplémentaire en fin d'année. Enfin, l'année suivante, le compte administratif reflétant l'exécution comptable du budget est adopté.

L'élaboration du budget se divise donc en quatre étapes :

1 - le débat sur les orientations budgétaires 2019 (DOB) qui a eu lieu le 5 février 2019
2 - le compte administratif 2018 le 5 février 2019
3 - le budget primitif, voté le 5 mars 2019
4 - le vote des décisions modificatives, en cours d'année si nécessaire.

Pour l'ensemble de ces quatre étapes, des documents officiels sont systématiquement transmis au préfet. Chacun d'eux est en libre accès au public et consultable sur le site internet de la Ville. Le budget est donc élaboré en totale transparence.

Rendez-vous sur la page Budget municipal : **www.ferney-voltaire.fr**

Un nouveau visage pour l'avenue Voltaire

Améliorer la cohabitation de tous les usagers (piétons, cycles, véhicules), sécuriser les passages piétons, embellir l'espace public et adapter le stationnement font partie des objectifs prioritaires de la municipalité. Pour cela, l'avenue Voltaire va faire l'objet d'une redynamisation. Une première phase de travaux débutera dès cet été.

4 grands enjeux

- **Assurer une bonne accessibilité** pour tous en privilégiant la déambulation piétonne et la circulation des cycles
- **Embellir l'espace public** à l'aide d'aménagements paysagers
- **Réduire la vitesse à 30 km/h**
- **Améliorer et conserver** le nombre de places de stationnement

© Studio Rhizome - Esquisses susceptibles de modifications

1. Créer un espace partagé « cycles-voitures » avec une bande cyclable de part et d'autre de la voie.

2. Aménager des îlots végétalisés au centre de la route pour faciliter le déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite (PMR), amener les automobilistes à adapter leur comportement et réintégrer la nature dans la ville.

3. Mettre en place une zone limitée à 30 km/h pour apaiser la circulation au bénéfice des cyclistes et des piétons.

4. Ajouter des luminaires à LEDs pour éclairer les trottoirs et les passages cloutés tout en créant un environnement plus chaleureux.

5. Diminuer la largeur de la chaussée au profit de trottoirs plus généreux.

Chun-Jy Ly,
adjoint en charge
des travaux, de la
sécurité, de l'accessibilité,
du patrimoine,
des événements
et de la vie associative

► Pour un cœur de ville attractif, convivial et accessible à tous

« L'avenue Voltaire est au cœur de notre ville ; l'adapter à notre cadre urbain est donc une nécessité. Cet axe ne doit pas faire office de simple boulevard, mais doit prendre la forme d'un lieu de vie, de rencontres et d'échanges apaisés. Ainsi, les travaux que nous amorçons apporteront du confort pour les habitants et les commerçants, et préserveront la qualité de vie de jour comme de nuit.

Tout au long de notre mandat, nous avons réalisé nos promesses de campagne portant sur l'amélioration de la sécurité, la dynamisation de l'économie locale par un stationnement mieux adapté à notre ville et la réfection des trottoirs et voiries usés. »

Des travaux par étapes

Pour éviter de gêner la circulation et d'immobiliser le centre-ville, les travaux seront menés par phases.

- **Étape 1 /** 2019 — Première partie de l'avenue Voltaire, de l'avenue du Jura jusqu'à la sortie du magasin Carrefour (à côté de l'immeuble La Résidence).
- **Étape 2 /** 2020 — Deuxième partie de l'avenue Voltaire jusqu'au rond-point de la pharmacie.
- **Étape 3 /** 2020-2021 — Les enrobés seront réalisés au terme des travaux. Une réflexion est engagée sur les aménagements de l'avenue Voltaire, entre la statue de Voltaire et la mairie.

4 chiffres clés

- **Plus d'une dizaine** d'arbres plantés
- **96 places de parking** (contre 95 aujourd'hui)
- **8 places PMR** (contre 6 aujourd'hui)
- Coût estimé de la première phase des travaux : **354 000 € TTC**

6. Abaisser la bordure des trottoirs au niveau des passages piétons pour la traversée des personnes à mobilité réduite.

7. Prolonger le stationnement en épi à l'ensemble de l'avenue Voltaire pour dégager de l'espace et simplifier les manœuvres des automobilistes. Le nombre de places de stationnement est augmenté.

8. Installer des rebords pour délimiter les trottoirs et les stationnements.

DU SPORT POUR LES SENIORS

L'UFOLEP 01, la Ville de Ferney-Voltaire, la plateforme Sport Santé et l'Agence régionale de santé proposent jusqu'en juillet des ateliers sportifs et des séances gratuites sur la nutrition pour les seniors. Rendez-vous dans la salle du préau des jardins (avenue Voltaire, derrière l'arrêtde bus F).

► Informations : 04 74 23 80 14, www.cd.ufolep.org/ain

UN NOUVEAU CHEMIN POUR LES VÉLOS ET LES PIÉTONS

Un accord avec Dynacité et la copropriété « Le Village » permettra de prolonger prochainement le cheminement doux. Il rejoindra le quartier Victor-Hugo puis le chemin de la Planche Brûlée depuis le parc de la Tire.
Une belle balade en perspective !

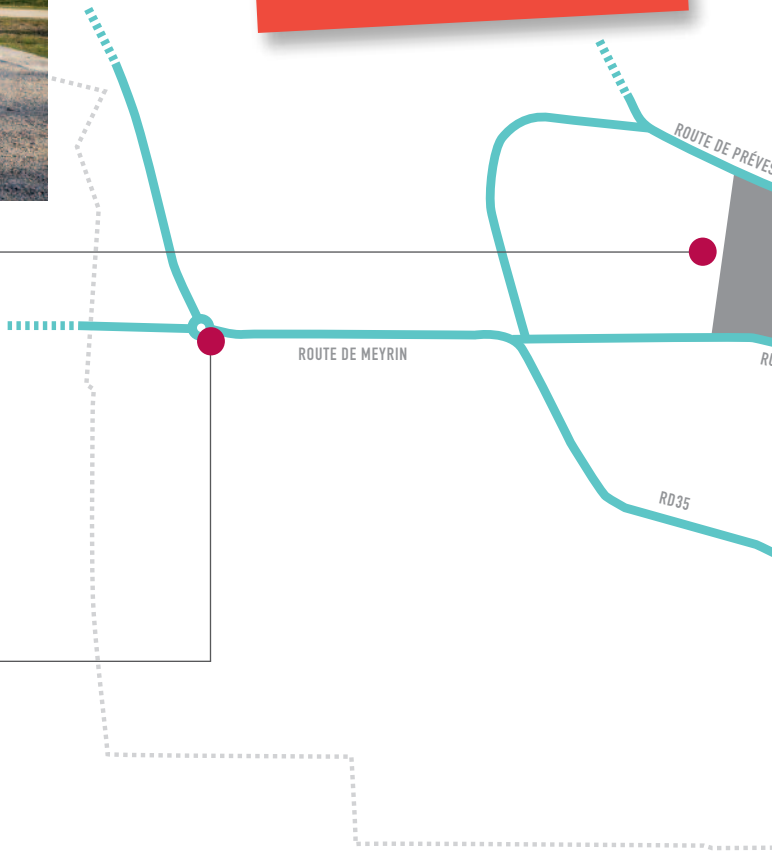

LE GIRATOIRE DE BOIS CANDIDE EN TRAVAUX DÈS CET ÉTÉ

Le rond-point de Bois Candide sera modifié en lien avec le Département de l'Ain afin de fluidifier la circulation et de sécuriser les déplacements des modes doux.
Les travaux devraient s'achever courant 2020.

DES RÉNOVATIONS EN COURS

La rénovation des bureaux du Point Accueil Solidarité situés à la Maison Saint-Pierre a commencé. Des locaux provisoires ont été ouverts dans la cour de la Maison Saint-Pierre pour recevoir ce service social départemental le temps des travaux.

ACCESSIBILITÉ

La Régie des eaux enfouira ce printemps une nouvelle conduite d'eau potable entre l'avenue du Jura et l'accès aux immeubles situés à l'Est. Après cette intervention, la municipalité améliorera l'accessibilité des trottoirs au niveau du pont de l'Ouye.

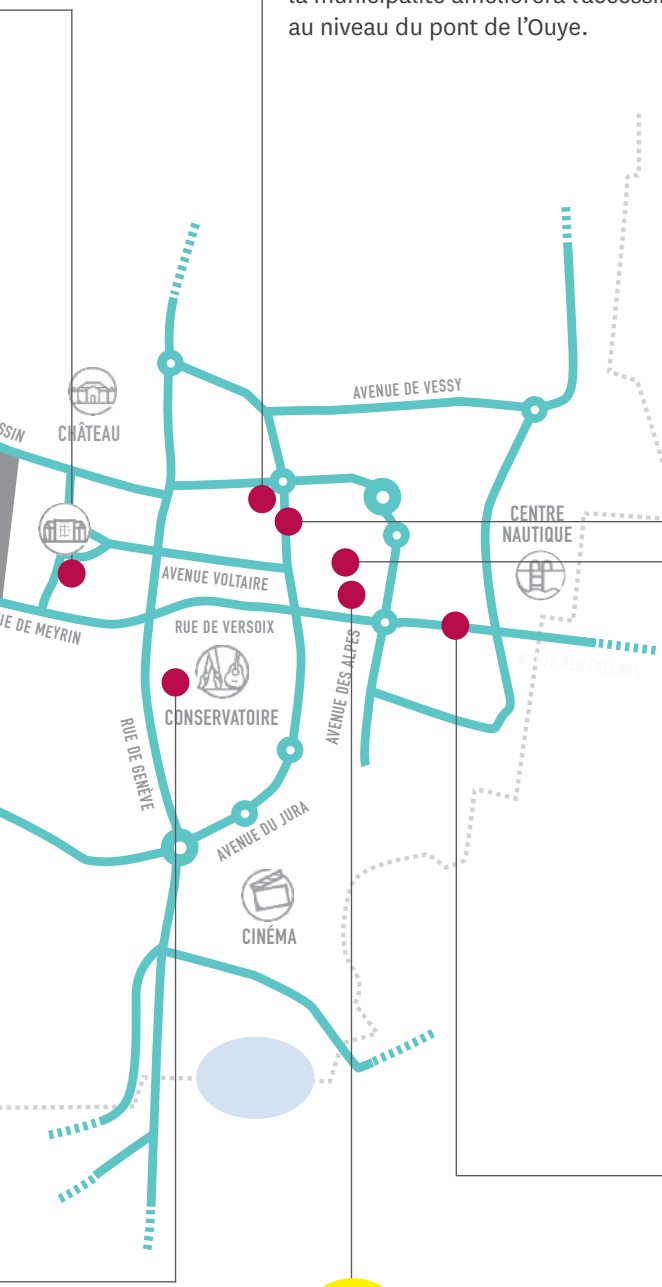

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

Depuis mars, la Régie des eaux gessiennes engage un important programme de travaux de renouvellement et de renforcement des canalisations situées sous l'avenue du Jura et sous l'allée du château (RD78). Les travaux, qui devraient durer six mois, doivent permettre d'améliorer les services de collecte des eaux usées et de distribution d'eau potable. Sur l'avenue du Jura, les deux sens de circulation seront préservés pendant toute la durée du chantier.

Retrouvez les informations sur **www.paysdegexagglo.fr**

► Coût : 2 436 000 € HT pour Pays de Gex Agglo

DE LA LUMIÈRE CHEMIN DE COLLEX

L'éclairage et les trottoirs du chemin de Collex viennent d'être remplacés afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants.

UNE NOUVELLE VOIE DOUCE AU LEVANT

Avec la finition des nouveaux immeubles « Les Loges » dans le quartier du Levant, un cheminement doux pour piétons et cycles sera créé parallèlement à la rue de Versoix. Il permettra de relier le complexe sportif de l'avenue des Sports à l'avenue du Jura.

LES FILS DISPARAISSENT RUE DE VERSOIX

La commune poursuit jusqu'en automne l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms le long de la rue de Versoix. Améliorant ainsi la sécurité, les lignes n'étant plus soumises aux aléas climatiques, ces travaux participent aussi à l'esthétique urbaine grâce à la suppression des poteaux et des fils.

économie

Let's Sweat

Brahim Amedjar et Camille Rapp ont inauguré leur salle de sport en septembre dernier. Ils développent des entraînements efficaces, évolutifs et accessibles à tous, basés sur les techniques du *functionnal training*.

| Venez vous entraîner, suer et développer vos muscles avec Brahim et Camille !

Ancien entraîneur au Ferney Boxing Club, Brahim est diplômé du BPJEPS (brevet d'éducation physique et sportive) qui lui permet ainsi d'évoluer en tant qu'animateur sportif et il s'est spécialisé en haltérophilie. Il anime chaque semaine plusieurs cours ouverts à des petits groupes ou en coaching privé. Camille, quant à elle, s'occupe de la gestion de la salle et de la partie administrative.

Let's Sweat est ouvert à tous les niveaux et à tous les âges, autant pour les personnes souhaitant perdre du poids que celles désirant se muscler ou décompresser. Pour cela, Brahim privilégie le *functionnal training*, une méthode d'entraînement de 50 minutes qui consiste à solliciter l'ensemble des chaînes musculaires en répétant des mouvements au poids de corps ou aux poids libres afin de renforcer les muscles et le système cardio-vasculaire. Squat, soulevé de terre, fente, pompe, traction, chaque exercice est soigneusement expliqué par Brahim, qui veille tout au long de la séance à la bonne exécution des mouvements et des postures. « *J'aime voir mes adhérents se dépasser et passer des paliers pour atteindre leurs objectifs.* »

Let's Sweat ouvre également un créneau dédié aux enfants dès 7 ans les mercredis après-midi. « *C'est l'occasion de faire de l'exercice tout en transmettant aux plus jeunes les valeurs du sport, fondées sur la rigueur, le respect et l'écoute.* »

Let's Sweat — 1 bis chemin des Vergers
T 07 85 97 35 56 — lets-sweat.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 20 h et le samedi de 6 h à 15 h.

| Les saveurs de l'Asie à portée de main.

New Asie

Installé depuis septembre dans l'avenue Voltaire, *New Asie* propose une large gamme d'ingrédients et de plats asiatiques pour ravir tous les palais.

Hui Xu, Hongyang Song et Wei Zhang ont ouvert au centre-ville un commerce de vente de produits alimentaires venus de Chine, de Corée du Sud, de Hong Kong, du Japon, de Thaïlande et du Vietnam. D'origine chinoise, Wei habite à Ferney-Voltaire depuis plus de 10 ans. « *J'étais amené à parcourir de nombreux kilomètres pour faire mes courses, car je ne trouvais pas à proximité tous les produits asiatiques que j'aime et qui sont essentiels pour élaborer mes recettes. Avec Hongyang et Hui, nous avons alors eu l'idée d'ouvrir notre propre épicerie de quartier afin de nous procurer facilement toutes les spécialités culinaires d'Asie* », explique-t-il. *New Asie* abonde en produits rapides à l'emploi : pains à la vapeur, raviolis, brochettes, tofu de toutes sortes, riz en grande quantité, vermicelles, nouilles instantanées, soba, somen, ramens, algues, sauces soja, bouillons, vinaigre de riz et pâtes de piments ou de curry. Des légumes et des fruits directement importés de Thaïlande sont également disposés sur les étalages chaque jour.

New Asie — 28 avenue Voltaire
T 04 50 28 94 72
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 15 h.

Nouveaux commerçants et artisans

► **Toutou élégant** (toilettage à domicile) 64 rue de Meyrin ► **Alexandra Courcaud** (ateliers créatifs) 74 rue de Versoix ► **Le Patriarche** (restauration) 1 rue de Meyrin.

L'EVS, c'est en 2019 un budget de **160 000 €** porté par le Centre communal d'action sociale de la commune.

Dernièrement, il a obtenu son **agrément délivré par la Caisse d'allocations familiales.**

Le responsable de l'EVS vient d'être recruté, il s'agit de **Pierre Portalier,** jusqu'ici coordinateur de l'Espace jeune de Ferney-Voltaire pour l'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC).

Un lieu de rencontre, un lieu de vie

L'Espace de vie sociale (EVS), lieu d'échange, de rencontre et de solidarité ouvert en début d'année amène déjà une nouvelle dynamique dans notre ville en développant un projet commun et des activités à réaliser ensemble. Installé à la Borne (9 avenue des Alpes), il n'attend que vous pour grandir !

Pierre-Marie Philipps,
adjoint en charge de la solidarité, du logement et de la politique de la Ville

► Concrétiser ensemble un projet d'avenir

« Avec une grande diversité d'actions et d'animations, nous souhaitons enrichir la vie de notre territoire, proposer un lieu de rencontre aux habitants afin qu'ils puissent y développer des activités de loisirs, des coups de pouce, des actions concrètes bénéfiques au quotidien. Familles, adultes, seniors, nouveaux arrivants, enfants, l'EVS est fait pour tous et a besoin de la participation de chacun pour améliorer la vie collective. »

Comment participer ?

Ce lieu n'attend que vous pour exister ! Passez de l'idée à la concrétisation, partagez vos savoirs et vos savoir-faire au sein d'un groupe. Devenez acteur de la création d'animations et d'ateliers à l'EVS. Les projets peuvent être aussi variés qu'il y aura de besoins, d'envies et de propositions.
Pour cela :

1 - Apportez vos idées et vos expériences
2 - Contactez directement l'EVS
au **06 82 73 52 35**
ou **evs@ferney-voltaire.fr**
3 - Parlez-en autour de vous !

ACTUELLEMENT

Retrouvez les permanences et ateliers gratuits accessibles à tous les Ferneysiens. Familles, adultes, jeunes, seniors, des activités sont faites pour vous :

► Ateliers CV et écrivain public

Le service social de la commune vous aide à la rédaction de CV et de courriers administratifs.
Le mercredi matin à la Borne, 9 h-12 h.

► Ateliers numériques avec l'IFAC

Afin de lutter contre la fracture numérique et de contribuer à une émancipation par le numérique, l'IFAC propose un accompagnement sur l'outil numérique, pour les jeunes de 12 à 17 ans ainsi que pour les adultes.
Le mardi et le jeudi à la Borne, 17 h-19 h.

► Cours de gym

Les cours de gymnastique sont proposés par l'association Ornex Forme.
Le lundi à la salle polyvalente Florian, avenue des Alpes, 18 h-19 h.

► Atelier couture

Besoin d'une machine à coudre ? Envie de parler couture autour d'un thé ou d'un café ? Rejoignez les ateliers couture !
Les 1er et 3e samedis du mois à la Borne, 9 h 30-11 h 30.

► Permanences de l'Accueil gessien

L'Accueil gessien apporte son aide aux personnes en difficultés d'hébergement.
Les mercredis à la Borne, 9 h-12 h.

► Permanences de la mission locale

La Mission locale aide à l'insertion professionnelle des jeunes.
Le mardi à la Borne, 9h-12h.

Le service de portage de repas du SIVOM

Depuis 2003, le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'Est gessien assure le service de portage de repas à domicile à destination des personnes fragilisées et/ou handicapées afin d'améliorer leur vie quotidienne en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile.

À ce jour, une trentaine de personnes bénéficie de ce service de façon hebdomadaire ou quotidienne sur l'ensemble du territoire du SIVOM (17 à Ferney-Voltaire, 8 à Prévessin-Moëns et 5 à Ornex).

Les trois communes souhaitent élargir la prestation et aider un plus grand nombre de personnes en difficulté. Si vous avez plus de 65 ans ou si vous êtes en situation de handicap (certificat médical obligatoire), n'hésitez pas à contacter le SIVOM pour vous inscrire. Les accompagnants, les aidants familiaux ou sociaux peuvent également faciliter le lien pour l'inscription et bénéficier du même tarif pour partager un repas avec le bénéficiaire.

Les repas sont livrés du lundi au vendredi entre 8 h et 12 h (les repas du vendredi sont livrés le jeudi et ceux du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi). Ils comprennent une entrée, un plat avec poisson ou viande, légume ou féculent, fromage, dessert, pain et complément pour le soir (potage). Ils sont élaborés par l'équipe de la cuisine centrale intercommunale dont la gestion est assurée par la société familiale de restauration collective.

Les tarifs sont de 6,70 € pour les personnes non imposables et de 8,60 € pour les personnes imposables. Des aides financières sont possibles.

Pour tout renseignement, contacter le SIVOM les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h : **04 50 40 18 67** – **sivomeg@sivom-eg.fr**

Formulaire d'inscription à demander sur place ou par courriel et à retourner au SIVOM, 27 chemin de la Planche Brûlée – 01210 Ferney-Voltaire

► LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DEVIENT PAYS DE GEX AGGLO

Depuis le 1er janvier 2019, la communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) a franchi une nouvelle étape en évoluant vers une communauté d'agglomération. Le développement du territoire, les caractéristiques démographiques du Pays de Gex (> 50 000 habitants dans le Pays de Gex) et les compétences déjà exercées par l'intercommunalité (la mobilité, l'économie et l'urbanisme) rendaient logique cette modification statutaire.

Encouragée par l'augmentation éventuelle des contributions de l'État pour le fonctionnement de la nouvelle structure, la transformation de la CCPG en agglomération s'est préalablement accompagnée d'un débat au sein des communes membres sur l'ambition et le rôle de l'intercommunalité, le lien entre les communes, la nouvelle agglomération et les différentes formes de solidarité territoriale.

Pour valoriser ce changement de statut, l'intercommunalité a modifié sa charte graphique en conséquence : la nouvelle dénomination de Pays de Gex Agglo et le logo associé entendent traduire l'histoire et l'avenir d'un pôle dynamique et solidaire.

En accédant au statut d'agglomération, le Pays de Gex Agglo assoit un peu plus encore sa position dans le département de l'Ain, au sein du Grand Genève et du pôle métropolitain parmi les principales zones de développement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un programme audacieux pour la Fête à Voltaire

Le programme de la Fête à Voltaire sera entièrement dévoilé et distribué en juin. En attendant, retrouvez l'actualité de la Fête à Voltaire sur **Facebook/Fête à Voltaire.**

Samedi 29 juin, artistes, comédiens et associations réunis autour de Yann Denécé, directeur artistique, investiront le centre-ville pour proposer une édition autour de « Voltaire chez lui ». Découvrez les premiers éléments du programme de cette belle soirée.

Des créations originales

La compagnie L'ongle du serpent, dirigée par Yann Denécé, proposera quatre créations originales qui apporteront chacune une mise en lumière particulière de la vie trépidante du philosophe et du contexte social du Pays de Gex au XVIIIe siècle. Ces quatre spectacles seront à découvrir dans différents espaces de la fête.

Une installation monumentale et participative

Olivier Grossetête — *plasticien*
Faisant référence au Voltaire bâtisseur, Olivier Grossetête, plasticien marseillais, construira un théâtre monumental fait de carton et de scotch. Ce chantier participatif sera ouvert à toutes et tous, y compris aux enfants dès 7 ans, et débutera par des ateliers préparatoires dès le 24 juin à la salle du Levant. Le matin de la fête, le théâtre sera érigé au croisement de la Grand'rue et de l'avenue Voltaire par des volontaires souhaitant partager ce moment exceptionnel. Il sera détruit le lendemain puis recyclé.

Des compagnies invitées

Carilló — *Cie La Tal*
Une grande horloge en mouvement qui prétend voler le temps... Au rythme du carillon, princesse, chevaliers et clowns sortent du cadran et remplissent la scène où querelles et passion s'entremêlent. Entre théâtre burlesque, commedia dell'arte et opéra, Carilló est un spectacle de rue loufoque qui rend hommage au Voltaire manufacturier.

Sol bémol — *Cie D'Irque et Fien*
Les numéros d'acrobatie et de jonglage s'enchaînent et se mêlent à une musique gracieuse pour conférer au spectacle une dimension universelle. Un cirque actuel, où la puissance émotionnelle pure rencontre la spontanéité du théâtre de rue.

La quiche en 5 actes — *Cie Azimuts*
Non sans inventivité, deux cuisto-tragi-comédiens vont pétrir la pâte en jouant Molière, battre les œufs en interprétant Corneille, mettre au four la quiche sur du Shakespeare. Une aventure burlesque et farineuse toute en alexandrins, pleine de rebondissements et de gourmandises !

Ulik's Glissendo — *Le snob et Cie*
Neuf personnages, ignorant les lois de la gravitation, glissent parmi la foule en d'étranges chorégraphies, traçant sur leur passage un chemin musical. Un ballet irréel où les notes s'entremêlent et emplissent l'espace d'un chant envoûtant.

Et bien d'autres surprises

Des concerts et d'autres spectacles viendront ponctuer la soirée. Et comme chaque année, plus de 20 associations accueilleront le public, en proposant un large choix de plats de cuisine du monde et d'animations pour toutes générations confondues.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez participer à l'organisation d'un grand événement populaire et culturel ? Vos compétences et votre savoir-faire sont les bienvenus. Selon vos disponibilités et vos intérêts, vous pourrez vous investir dans l'organisation de la Fête à Voltaire, l'accueil des artistes et des associations, l'assistance des techniciens, la distribution des programmes...

Important : nous cherchons des volontaires pour le projet de réalisation du théâtre en carton à partir du 24 juin.

Renseignements : 04 50 40 18 56

jeunesse

Le club de tennis de table marque des points

Le club de tennis de table gessien regroupe chaque semaine près d'une centaine de membres dont les deux tiers ont moins de 18 ans. Club de loisirs et de compétitions, il propose plus de 15 heures de cours hebdomadaires au centre sportif Henriette-d'Angeville.

Selon Thierry Semaan, président du club, « *le tennis de table est un sport qui nécessite une grande concentration. Plus importante encore que la technique, celle-ci se révèle décisive pour gagner un match* ». Activité sportive particulièrement explosive, le tennis de table requiert une grande souplesse, une rapidité dans l'exécution des mouvements, une technique de jeu rodée et un bon jeu de jambes.

« *La formation des nouveaux joueurs, et en particulier des jeunes, demeure une de nos priorités et nous les accompagnons, quel que soit leur niveau* », explique-t-il. Les entraînements, durant lesquels les joueurs engagés en compétitions sont dirigés par un entraîneur, ont lieu du mardi au vendredi. Un autre entraîneur, assisté par une équipe de bénévoles, encadre les joueurs loisirs pour leur permettre de découvrir et pratiquer ce sport tout en développant leur niveau.

Affilié à la Fédération française de tennis de table (FFTT), le club gessien est engagé dans les différentes compétitions de la FFTT, par équipe ou en individuel et progresse continuellement dans son classement (actuellement au niveau régional 3).

Depuis cette année, le club a ouvert une session pour les enfants dès quatre ans, proposant des jeux pour développer leur motricité.

En savoir ⊕
Club de tennis de table gessien
T 06 87 07 84 96
► **thierry.semaan@cttgessien.fr**
http://cttgessien.fr

Ils nous confient leur passion

Romain **JAQUET** — **11 ans**

« Je joue au tennis de table depuis quatre ans. Au départ, c'était un loisir, puis j'ai voulu aller plus loin et améliorer mon jeu. À présent, je souhaite évoluer dans les championnats départementaux, puis régionaux. Ce sport m'apporte beaucoup sur le plan mental et physique. Je deviens plus performant à l'école, notamment en sport, mais aussi dans les autres matières grâce à l'amélioration de ma concentration. Ici, j'apprends à me préparer à gagner, à lâcher prise, à rester humble et maître de moi en toutes circonstances, à résister à la pression et à endurer la fatigue. »

Paul **PEDELABORDE** — **13 ans**

« J'attaque ma troisième année de tennis de table et je progresse continuellement en participant aux compétitions. L'année dernière, j'ai joué en championnat tous les week-ends. Ce n'est pas particulièrement stressant, car je m'y rends avec mes amis et nous prenons beaucoup de plaisir à jouer en équipe et à gagner. D'ailleurs, l'ambiance du club est très motivante, car les joueurs et les entraîneurs sont détendus et amicaux. Nous partageons ensemble cette passion, et à chaque victoire, nous prenons conscience de notre progression et de notre potentiel. Je vise maintenant les championnats individuels de niveau régional. »

L'engagement des CMJ

Le nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ), composé de 24 élèves ferneysiens du CM2 à la 4e, a été élu il y a six mois pour un mandat de deux ans. Retour en images sur les premiers pas des CMJ et sur leurs premières actions en tant que porte-parole de la jeunesse.

Valérie Mouny,
adjointe en charge de la vie scolaire, des sports et de la jeunesse

► Des élus passionnés

« Les jeunes conseillers municipaux sont particulièrement impliqués, volontaires et mettent toute leur énergie dans la réalisation de leurs missions. C'est un vrai plaisir de travailler avec une équipe aussi motivée. »

Découverte de la collectivité le 19 décembre 2018. Les CMJ ont été invités à rencontrer tous les services de la mairie pour en apprendre le fonctionnement. Accompagnés d'élus, ils ont également pris connaissance du rôle du maire et du conseil municipal.

Échanges entre les générations à l'occasion du repas des seniors, le 16 décembre 2018. Les CMJ ont participé à l'organisation du déjeuner, notamment en proposant une animation musicale (élèves du conservatoire de Ferney-Voltaire et de la classe à horaires aménagés musique – CHAM – de l'école Florian), en discutant avec les aînés et en se joignant au bal dansant.

Recueillement à la mémoire des Ferneysiens tombés au combat le 11 novembre 2018 devant le monument aux morts du centre-ville. Les jeunes conseillers ont défilé lors des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale et ont rendu hommage aux soldats morts pour la France.

Séance de travail en salle de réunion de la mairie, le 6 février 2019. Les quatre commissions du CMJ (animation, citoyenneté, communication, transfrontalier) se réunissent régulièrement afin de définir des projets d'intérêt commun à mettre en place durant leur mandature.

Le prochain numéro du ***Ferney**Mag* présentera les premiers projets des CMJ votés en séance plénière en présence du maire, Daniel Raphoz.

zoom sur

Le rôle de l'Atsem

L'Atsem seconde l'enseignant d'une classe maternelle, tant sur le plan de l'accueil et l'hygiène des enfants, que de la propreté des locaux et du matériel de la classe. L'Atsem aide l'enfant à acquérir de l'autonomie, veille à sa sécurité , assiste l'enseignant dans la préparation des activités pédagogiques et prépare des ateliers pour le temps péri-éducatif (TPE).

Favoriser une scolarité épanouie

Le service scolaire de notre commune a pour mission de soutenir et d'améliorer la scolarisation des enfants de 3 à 11 ans dans les écoles publiques ferneysiennes.

Un service adapté aux familles

Le service scolaire est en charge de la répartition des effectifs dans les trois groupes scolaires Florian, Jean-Calas et intercommunale Jean-de-la-Fontaine (géré par le Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est gessien). Il répond aux besoins des familles (renseignements, inscriptions, rythmes scolaires). Il vient en soutien aux projets des écoles (activités sportives, sorties scolaires...), effectue le suivi de leur budget et appuie les services techniques pour l'entretien des bâtiments. Le service scolaire coordonne également le personnel non enseignant, c'est-à-dire les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), et le conseil municipal des jeunes (CMJ).

Maria,
Atsem
école Jean-Calas

« Du matin au soir, je m'occupe du bien-être des enfants. Je suis constamment à leur écoute tout en leur apportant beaucoup d'attention et de bienveillance. »

CINDY,
Atsem
école Jean-Calas

« Je suis très satisfaite du binôme que nous formons avec l'enseignante. Elle s'appuie sur mon expérience et mes compétences tandis que je me nourris de son savoir. »

MARLÈNE,
Atsem
école Florian

« L'organisation du travail est agréable. Je peux effectuer mes tâches quotidiennes intégralement et rester attentive aux besoins des enfants en leur accordant du temps. »

BRIGITTE,
Atsem
école Jean-Calas

« J'aime organiser des ateliers manuels avec les enfants et inventer pour eux des bricolages uniques. »

CATHERINE,
Atsem
école Florian

« Je forme Nathalie au métier d'Atsem. C'est enrichissant de transmettre mon savoir et mes valeurs. Cela ajoute encore plus de sens à mon travail. »

NATHALIE,
apprentie Atsem
école Florian

« J'étais écolière à Florian et à présent je réalise un CAP petite enfance en apprentissage ici ! J'adore le contact avec les enfants et l'équipe qui me soutient. »

PATRICIA,
Atsem
école Florian

« Ce qui me plaît le plus dans mon métier est de voir les enfants grandir et de les aider à devenir chaque jour plus autonomes. »

Christiane,
Atsem
école Florian

« Ici, les enfants venus de tous les horizons du monde se côtoient et apprennent à vivre ensemble. Mon rôle consiste à favoriser leur développement et leur éveil. »

Laetitia,
Atsem
école Jean-Calas

« J'initie les enfants à la peinture et aux différents courants artistiques pour qu'ils puissent ensuite développer leur créativité dans le cadre d'ateliers manuels. »

BÉATRICE,
secrétariat
du service scolaire

« Mon travail consiste principalement à accueillir les familles et à les guider dans la démarche d'inscription de leurs enfants à l'école. Je suis souvent amenée à aider des personnes étrangères nouvellement installées à Ferney-Voltaire et qui ne connaissent pas le fonctionnement de notre administration. »

ALEXANDRA,
responsable
du service scolaire

« Ma mission principale est de garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux écoliers ferneysiens. Pour cela, je travaille à l'organisation du service scolaire en lien avec tous les acteurs de la journée de l'enfant : agents communaux, élus municipaux, professeurs des écoles, associations et parents d'élèves. Je suis également l'animatrice du CMJ. »

Audrey,
Atsem
école Florian

« C'est un travail très prenant, la polyvalence est de mise, ce qui nous permet d'évoluer chaque jour. »

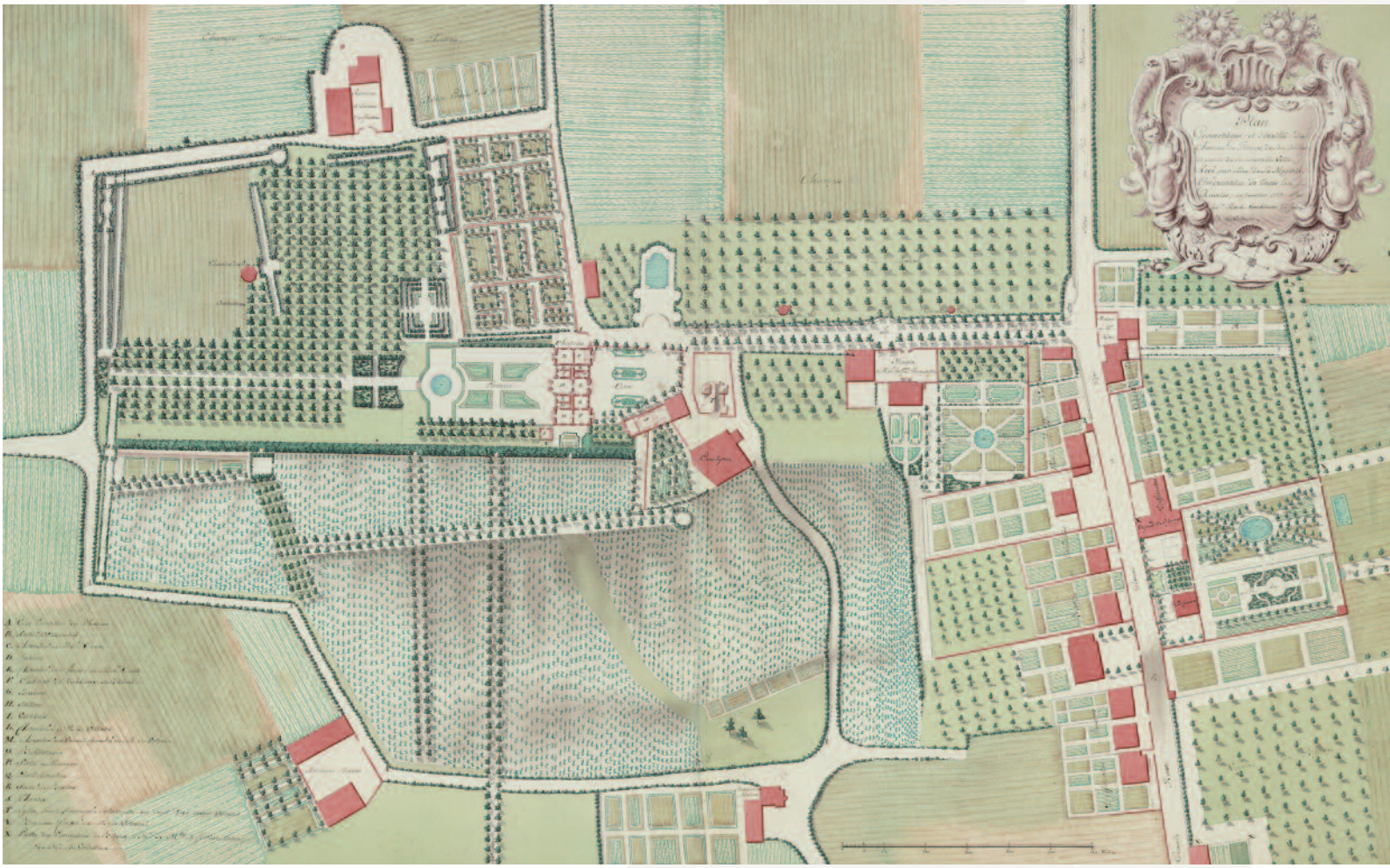

| Plan géométrique et détaillé du château de Fernex, de ses jardins et d'une partie de la nouvelle ville.

Léonard Racle, ingénieur, architecte et faïencier

Léonard Racle fut un architecte, un urbaniste et un faïencier réputé. Durant vingt ans, Voltaire l'employa pour ses différents talents.

L'artiste architecte

Né à Dijon en 1736, Léonard Racle apprit les principes de l'architecture en travaillant pour un cabinet d'ingénieurs en Bourgogne. Dès 1758, il fut nommé ingénieur du Roi pour la manutention des ponts, des chemins et des chaussées du Pays de Gex. Concomitamment, il construisit sa fabrique de pièces de faïences pour se consacrer à sa deuxième passion : le travail de la terre cuite.

Voltaire, qui appréciait les talents de Racle, le sollicita dès 1765 pour agrandir sa demeure par l'adjonction de deux ailes dédiées à accueillir ses hôtes venus de l'Europe entière.

En 1765, Racle bâtit à Ferney sa propre maison, aujourd'hui classée à l'inventaire des monuments historiques, et pour laquelle il expérimenta la technique de plafonds faits de voûtes de briques incombustibles*. Il établit également à Ferney une nouvelle faïencerie.

Au service des ambitions de la France

À cette époque, le duc de Choiseul, ministre de Louis XV et ami de Voltaire, commanda la construction d'un port de commerce sur le Léman, à Versoix (village français). L'objectif de Choiseul était de concurrencer Genève par l'ouverture d'une nouvelle voie commerciale et par l'implantation de manufactures horlogères. Voltaire apporta son soutien à la création de cette « Cité de la Tolérance » qui aurait attiré les artisans désabusés de Genève. « … *Il faudrait établir*

un port au Pays de Gex ; ouvrir une grande route avec la Franche-Comté ; commercer directement de Lyon avec la Suisse par Versoix ; attirer à soi tout le commerce de Genève ; entretenir seulement un corps de garde perpétuel dans trois villages entre Genève et le Pays de Gex ; cela coûterait beaucoup, mais Genève, qui fait pour deux millions de contrebandes par an, serait anéantie dans peu d'années », écrivait-il en 1767.

Voltaire introduisit ainsi Racle auprès de Choiseul, qui lui confia l'édification du port de Versoix. Les travaux de canalisation de la rivière débutèrent en 1770. Mais au printemps 1771, Versailles décida inopinément de suspendre l'ouvrage. Les revirements de politique et la disgrâce de Choiseul mirent définitivement fin au projet. Après s'être consacré sans réserve à la construction de Versoix, Racle se trouva désœuvré et complètement ruiné.

Bâtir la ville des Lumières

Après cet échec, Voltaire ne tarda pas à réagir en développant une véritable colonie dans son faubourg. Il investit dans la construction de maisons et fournit des terrains à bâtir afin d'y établir durablement des horlogers genevois et d'autres artisans.

> ***« M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes ; il fait des chefs-d'œuvre en grand ouvrage de faïence, et il les vend à des gens qui payent »,*** **Voltaire,** 1776

Dès septembre 1771, Racle remit en marche les fours de sa faïencerie. Il fournit à Ferney de grandes quantités de tuiles, briques, plots et carrons qui furent utilisées à la fabrication de diverses bâtisses, dont celle du château Bijou pour le marquis de Florian.

Voltaire consacra le meilleur de ses efforts à embellir sa cité en entretenant les places, les rues et les lieux publics. Il appliqua les principes d'hygiène et de santé en chargeant Racle du pavage des rues en 1774.

Enfin, Voltaire fit appel à lui pour la création d'un théâtre dans la cour de l'actuelle Maison du Pays de Voltaire.

L'argile-marbre

Esprit inventif, il se livra à de longues et minutieuses expériences sur diverses argiles. Il façonna ainsi des céramiques à l'aspect de marbre lisse et veiné de différentes couleurs. Cette argile fut notamment employée pour la confection de poêles (exposés au château de Voltaire, à la Maison Tavel et au musée Ariana à Genève).

À la mort de Voltaire, en 1778, Racle créa un cénotaphe en argile-marbre destiné à recevoir le cœur du philosophe et sur lequel figure l'inscription « son esprit est partout, son cœur est ici ».

Cénotaphe en argile-marbre de Léonard Racle (château de Voltaire)

Un héritage inestimable

Après le décès de Voltaire, Catherine II Impératrice de Russie, qui vouait une forte admiration à Voltaire, demanda à Racle de lever les plans du château et du domaine (voir ci-contre) pour en construire une réplique dans les jardins de son palais à Saint-Pétersbourg. Elle pensait y installer les manuscrits et la bibliothèque de Voltaire dont elle avait fait l'acquisition. Ce projet ne devait cependant pas aboutir ; les caisses de l'État n'auraient plus permis d'engager ces travaux.

Ces cartes, très précises, constituent de nos jours de précieux documents présentant le domaine, les aménagements intérieurs et les décorations à l'époque du philosophe.

Départ de Ferney-Voltaire

Racle fut également sollicité pour dresser les plans d'un canal de navigation à Pont-de-Vaux, cité de commerce aindinoise alors en pleine expansion. Il s'y installa, transféra sa faïencerie et participa à de nombreux aménagements urbains. Il fut chargé de réaliser un pont en fer fait d'une seule arche. Les pièces arrivèrent à Pont-de-Vaux en novembre 1790 et furent assemblées en décembre. Mais Racle décéda pendant l'hiver, épuisé et ruiné. Son pont fut revendu au poids du fer.

Inventeur infatigable, Racle légua à la postérité des plans, des schémas, des traités et des ouvrages détaillant les techniques de construction de son époque et mettant en exergue sa curiosité et toute son inventivité.

* La technique des briques rouges en voûte anti-incendie est un procédé généralisé cent ans plus tard pour la construction des premières rames du métropolitain.
Source : *Léonard Racle, un architecte du siècle des Lumières* par François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Il est temps de rétablir quelques vérités. Comment ne pas s'apercevoir que les coups partis en termes de construction et d'urbanisme sont la résultante du plan local d'urbanisme (PLU) de février 2014, soit le dernier mois de la précédente mandature ? Comment peut-on aussi oublier que ce PLU fut une vague copie de celui qui fut retoqué par les autorités en 2010, et que cela concerne encore l'ancienne mandature ? Nous avons tout fait pour atténuer le désastre programmé ; la preuve en est que notre municipalité a produit plus de 5 modifications du PLU, des retouches nécessaires pour limiter la folie des grandeurs de l'ancienne mandature ! Et que dire encore du fait que la compétence PLU fut transmise à l'échelon intercommunal dans les semaines suivantes nous empêchant ainsi de faire une révision importante du PLU ? Et quand nous entendons ces mêmes élus, en Conseil municipal, la main sur le cœur, dire « si c'était à refaire nous ne le referions pas », mais, comme c'est affligeant ! Chaque jour, la municipalité actuelle se bat pour limiter les effets de décisions antérieures que l'on ne peut stopper. Par exemple, nous nous battons pour retrouver du stationnement, un stationnement normal, pour le Conservatoire, ce qui sera fait prochainement avec le déménagement du centre technique municipal dans ses nouveaux locaux. Ces anciens élus en responsabilité avaient une vision idéologique, voire même dogmatique, de la ville idéalisée de demain, où il n'y aurait pas de véhicules. Que nenni ! La réalité d'aujourd'hui montre que les mesures punitives sont inutiles. On retrouve à l'échelle de Pays de Gex Agglo ce même manque de lucidité : que ce soit en ce qui concerne l'impossibilité d'acheter des tickets à l'unité pour prendre le bus, ou que cela concerne le manque d'anticipation dans la gestion des déchets. Nous ne lâcherons pas ces combats essentiels pour votre quotidien.

FERNEY AVENIR

François Meylan, Christine Franquet, Didier Rigaud, Thao Tran Dinh, Frédérique Lisacek

Qui veut d'un Jupiter à Ferney ?

Nous le savons, la France est un pays centralisé et l'esprit régalien bien ancré dans nos institutions. Ainsi le statut de maire confère à celui qui en a le mandat le droit de prendre des décisions seul, sans obligation de consulter quiconque, élu ou administré. Notre maire profite à plein de ce privilège et en rajoute en cultivant l'opacité et le déni ou en misant sur le découragement de ceux qui lui adressent une demande avec insistance en les renvoyant encore et encore à une date ultérieure.

Le maire décide, hors commission, du changement du chef de la police municipale, il oppose un refus à la transmission de décisions prises et communiquées en exécutif (résultats de la commission marché), impose une attente injustifiée, après deux relances pour recevoir trois fichiers à extraire de la comptabilité et reste on ne peut plus flou sur les conditions d'achat du Café du Soleil, sans présentation des détails et pièces annexes, sur le coût pour la ville de la restauration de l'Atelier Lambert, initialement annoncé à 875 K EUR (mars 2018) et confirmé à 1650 K EUR (mars 2019) et sur des projets aussi importants que la médiathèque, dont l'état d'avancement souffre de retards dus à la faiblesse des structures.

A l'heure où la démocratie participative est au cœur des débats qui animent nos territoires, il ne paraît ni utopique, ni déplacé d'attendre de la transparence et de la rigueur de la part du maire de Ferney-Voltaire, qui par son attitude laisse place aux rumeurs et à la désinformation. On « entend » parler d'armement de la police municipale. Qui en a débattu ? Dans quelles instances ? Qui prendra la décision ? Sur des sujets aussi graves, tous les citoyens sont en droit de s'exprimer.

LES DÉMOCRATES DE FERNEY

Éric Béchis
président des Démocrates de Ferney

Vérité et paradigme social

La ville de Ferney-Voltaire a l'immense responsabilité de faire sortir un de ses quartiers de la triste appellation donnée par l'État de : quartier social prioritaire. C'est une question de cœur, de responsabilité, et d'image pour notre cité. Victor Hugo nous dit : « Je ne suis pas, Messieurs de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance de ce monde, mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. » Curieusement, pour nos élus, la situation prioritaire semble être dans le financement à 50 % d'un complexe sportif, mal desservi à Vésegnin!!! Ferneysiens à vos poches. Un habile coup politique des élus de Prévessin qui savent que charité bien ordonnée commence par soit même. Quel dommage pour nos quartiers. Courage !

FERNEY-DIVERCITÉS

Jean-Loup Kastler

En vertu du code général des collectivités territoriales, le sivom de l'Est gessien doit publier le compte rendu de ses séances sur son site. Or, il ne le fait plus depuis novembre 2017. En cherchant dans les archives du net, on découvre finalement le pot-aux-roses. Une enveloppe de 2,5 millions d'euros votée par les représentants de la commune de Ferney pour construire une halle multisports à Prévessin à plus de 30 minutes de marche d'un arrêt de bus. Une absurdité en matière de localisation pour les Ferneysiens qui n'ont pas été consultés. François Meylan l'a reconnu à l'occasion du dernier conseil municipal. Pourtant son représentant au sivom Didier Rigaud a voté pour ce projet comme le maire Daniel Raphoz. Sans fusion de communes, l'argent des Ferneysiens est gaspillé tous les jours.

Contact Mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | **T 04 50 40 71 21**
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | **T 04 50 40 66 16**
conservatoire@ferney-voltaire.fr
Du lundi au mercredi : 14h-18h
Le jeudi : 14h-20h - Le vendredi : 9h-13h

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 56 (service culturel)
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr
Du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h
Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► **Centre nautique**
Avenue des Sports | **T 04 50 40 78 73**
centre.nautique@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur www.ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand'rue | **T 04 50 28 40 40**
Du lundi au mardi : 14h-17h
Du jeudi au vendredi : 14h-17h

Numéros utiles

► **Urgences**
- Gendarmerie : **17 / 04 50 40 59 30**
- Pompiers : **18 / 04 50 40 66 84**
- SAMU, médecin de garde, urgence : **15**
- Pharmacie de garde : **32 37**

► **Hôpitaux**
- Centre hospitalier Alpes Léman – Contamine-Sur-Arve **04 50 82 20 00**
- Centre hospitalier Annecy Genevois – Saint-Julien-en-Genevois **04 50 49 65 65**
- Hôpital de la Tour-Meyrin **0041 22 719 61 11**
- Hôpitaux universitaires de Genève **0041 22 372 33 11**

Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**

Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.

Suivez l'actualité de notre ville sur la page Facebook : **www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire**

État civil

NAISSANCES 2018-2019

Novembre | WALSH Arthur, Jeremiah le 23/11 à Annemasse ; HAJDAREVIC Denis le 26/11 à Contamine-sur-Arve ; SANTOS Léonard, Néo le 27/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; MOHAMED FAHAROUDINE Rayane, Abdou le 29/11 à Annemasse.

Décembre | OCALAN Guven le 04/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; CHOUCHANE Elliott le 07/12 à Clichy ; KESSAÏ Zayneb, Hind le 09/12 à Annemasse ; TABSART Leila le 10/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; LAMY Ethan le 23/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; THIAM Safiétou, Diouf le 28/12 à Saint-Julien-en-Genevois ; GRIS Gustave, Marie, Simon le 29/12 à Contamine-sur-Arve.

Janvier | GAYON Jade, Inès le 01/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; FERREIRA MARQUES Liam le 03/01 à Contamine-sur-Arve ; FREMENT Paul, Amir le 04/01 à Contamine-sur-Arve ; TAMBANA Jean, David, Nathanaelle le 07/01 à Annemasse ; PRIEUR ORELLANA RAMOS Warren, Ezéchiel, Leo, Williams le 08/01 à Chambéry ; OMAIRAT Yusra le 11/01 à Saint-Julien-en-Genevois ; MALBRUNOT Ionas, Anthime le 17/01 à Contamine-sur-Arve ; BELKADI EL HALOUI Layla, Aya, Lola le 25/01 à Epagny Metz-Tessy ; MONDÉLICE Kélyan, Kinsley le 27/01 à Chambéry.

Février | DUPRÉ ABARCA Thomas, René le 01/02 à Saint-Julien-en-Genevois ; KAABAOUI Syrine le 02/02 à Saint-Julien-en-Genevois ; ROSSI Chloé le 04/02 à Contamine-sur-Arve ; PERROT CASTRO Léna, Marie le 06/02 à Saint-Julien-en-Genevois ; PALLOT Lisa, Marie le 08/02 à Talence.

DÉCÈS 2018-2019

Novembre | CELEBIC Ali le 12/11 ; NEVES BECO Antonio le 21/11.

Décembre | GORKA Joseph le 03/12 ; LEVY Philippe, Eric le 14/12 ; KOUPRIASHINA Vera (épouse NOVIKOV) le 17/12 ; RENDU Max le 18/12 ; ROSENBERG Isidore, Maurice le 30/12.

Janvier | CAMUSET Frédéric, Claude le 09/01 ; JOSSELIN Nathanaël, Nicolas, Nathan le 12/01 ; JOUHAUD Marguerite (épouse CHÉTELAT) le 14/01 ; AUCHLIN Jean, Daniel le 18/01 ; MEYRAZ Jacques le 29/01.

Février | DAMON-PICHAT Marie-Louise (épouse CHÂTELAIN) le 02/02 ; TOLEDE Germaine, Marguerite, Camille (épouse FROMEN) le 02/02 ; ALLIOD Christine (épouse MIRON) le 13/02 ; ZUFALL Brigitte (épouse LANGBEHN) le 17/02.

Brèves ville

OÙ TROUVER LE *FERNEYMAG* ?

La distribution du ***FerneyMag*** est assurée par La Poste en janvier, avril, juillet et octobre. Toutes les boîtes aux lettres sont normalement desservies. Si vous ne recevez pas le journal municipal, vous pouvez contacter le service communication :
service.communication@ferney-voltaire.fr
ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera demandé à La Poste. Le journal se trouve aussi dans les commerces, à l'office de tourisme, au Conservatoire et au centre nautique.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes, permettant de désigner les représentants au Parlement européen : les députés européens (ou eurodéputés) auront lieu à Ferney-Voltaire, le dimanche 26 mai 2019.
Informations : www.ferney-voltaire.fr

DÉCOUVREZ LA SAISON VOLTAIRE 2019-2020

Venez découvrir le programme de spectacles, concerts et conférences lors de la présentation de la Saison Voltaire, jeudi 13 juin à 19h au château de Voltaire. Entrée libre, réservation vivement conseillée.
Informations : 04 50 40 18 56

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Première scolarisation et passage en CP
- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la Ville et disponibles auprès du service scolaire de la mairie.
- Jusqu'au 31 mai, dépôt des dossiers sur RDV.

T 04 50 40 18 61
service.scolaire@ferney-voltaire.fr

Renouvellements des services périscolaires (cantine, centre de loisirs)
- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la Ville et disponibles auprès des centres de loisirs.
- Du 13 mai au 8 juin, dépôt des dossiers auprès des centres de loisirs.

T 04 50 42 65 82 - 04 56 92 00 11 - service.jeunesse@ferney-voltaire.fr

Nouveau ! Prise de rendez-vous en ligne sur le site internet de la Ville.
Plus de renseignements sur www.ferney-voltaire.fr

FERNEY VOLTAIRE

FÊTE À VOLTAIRE

SAMEDI 29 JUIN 2019
18H30 CENTRE-VILLE

OLIVIER GROSSETÊTE
CIE L'ONGLE DU SERPENT
CIE LA TAL
CIE D'IRQUE ET FIEN
CIE AZIMUTS
LE SNOB ET CIE

WWW.FERNEY-VOLTAIRE.FR
04 50 40 18 56

FRANCO SUISSE DEUX LACS
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Carrefour market FERNEY-VOLTAIRE CENTRE groupe provencia
E.Leclerc
APPART'CITY
Campanile Hotels for people. Moments for sharing.
L'ESSENTIEL POUR UNE BONNE NUIT
FOR

Conception, réalisation © Studio Verveine